

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Union européenne, l'OMS lance un projet d'appui technique au ministère de la Santé pour le renforcement des soins de santé primaires au Maroc. Ce projet vise à améliorer l'accès équitable de la population à des soins de qualité, en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

Dans les efforts qu'il déploie pour instaurer une couverture sanitaire universelle, le Gouvernement marocain est engagé depuis des années dans un processus de réforme du système de santé visant la mise à niveau de l'offre de services et l'amélioration de la qualité des soins.

L'Union européenne soutient les efforts du Maroc dans la mise en œuvre de cette réforme à travers le Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS II), dont le budget s'élève à 100 millions d'euros. Ce programme, qui couvre la période 2016-2018, vise à renforcer l'accès équitable de la population à des soins de qualité, notamment dans les zones rurales et pour les populations vulnérables.

Dans ce cadre, l'Union européenne et l'OMS ont établi un partenariat dont l'objectif est de déléguer à l'OMS l'appui technique associé à ce programme. Le projet issu de ce partenariat s'articule autour de trois axes :

- La restructuration et le repositionnement des soins de santé primaires au sein du système de santé
- Le renforcement des capacités des professionnels des établissements de soins de santé primaires
- Le renforcement de la coordination des interventions des différents acteurs autour des déterminants sociaux de la santé et le développement de la participation communautaire.

Le coût total du projet est estimé à 877 279 euros, répartis comme suit : 800 000 euros comme contribution de l'Union européenne et 77 279 Euros à travers la mobilisation des ressources humaines de l'OMS pour la mise en œuvre du projet.

Wednesday 8th of May 2024 06:53:25 AM